

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

Projet du Règlement (01-277-91) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'autoriser les catégories d'usages E.4 ou I.2 pour certaines propriétés du secteur situé du côté ouest de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Prince-Arthur Ouest, d'ajouter l'usage musée dans la catégorie E.4 ainsi que pour préciser la possibilité d'agrandir une construction dérogatoire

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, aux termes de sa résolution CA21 25 0192 lors de la séance extraordinaire du **16 août 2021**, le premier projet du *Règlement (01-277-91) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'autoriser les catégories d'usages E.4 ou I.2 pour certaines propriétés du secteur situé du côté ouest de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Prince-Arthur Ouest, d'ajouter l'usage musée dans la catégorie E.4 ainsi que pour préciser la possibilité d'agrandir une construction dérogatoire.*

QUE l'arrondissement souhaite favoriser l'évolution de la dynamique d'occupation des immeubles du secteur situé du côté ouest de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Prince-Arthur Ouest. L'arrondissement désire également reconnaître la nature particulière du cadre bâti de ce secteur, prévenir les risques associés à la vacance de bâtiments d'intérêt qui s'y trouvent ainsi que permettre l'agrandissement d'une construction dérogatoire si l'agrandissement est conforme aux dispositions du Règlement d'urbanisme.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 433-2021 une séance de consultation écrite sera tenue du **19 août au 2 septembre 2021**.

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le **2 septembre 2021** à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314>

DOCUMENTATION

Le projet de règlement ainsi que la documentation afférente au projet sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 18 août 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx